



Bonne
ANNÉE 2017



FONTAINE - ACTUALITES

Bulletin d'informations de la commune de Fontaine les Vervins

AVIS AU PUBLIC.

Il est interdit aux habitants de faire venir des marchandises de n'importe quelle espèce par l'entremise privée des sujets appartenant à l'armée allemande.

Les contraventions seront punies de prison pouvant aller jusqu'à 3 ans et d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 50000 mark, ou de l'une de ces peines, sans préjudice des peines plus sévères qu'on pourrait encore encourir d'après les lois existantes.



L'Inspection d'Etape.

VERVINS, 12 Août 1916.

VERVINS le 20 Septembre 1916.

La Commandanture défend de la façon la plus formelle qu'on fume dans toutes les dépendances des fermes, cours, écuries, granges etc, de même dans les champs près ou sur les meules, tas ou voitures de récoltes.

Toute infraction sera très sévèrement punie.

Etappen-Kommandantur Vervins.

Editeur: Mairie de Fontaine les Vervins

Dépôt légal: 1er janvier 2017

Directeur de publication: Le Maire, Laurent Marlot

ISSN: 1282—766

Imprimerie SUIN

03 23 72 22 00

Les décorations de Noël



Mme BERTIN Céline
Mr et Mme CHOQUET Stéphane
Mr et Mme BOUVART Serge
Mr et Mme DUPONT Frankie
Mme SCOHIER Lucette
Mr et Mme CHAMPENOIS Patrick
Mr et Mme BRICE Jean-Claude
Mr et Mme DUFOSSEZ Guy
Mme FAVEREAUX Sylvie
Mr HENON Jean-Paul
Mr LACOUR Joël
Mr et Mme DOUCHIN Jean-Marie
Mme ROBERT Marie –Jeanne
Mr et Mme LECOMTE Vincent
Mr et Mme PARISOT Gilbert
Mme CORDIER Nathalie



Mr et Mme LARUELLE Gérard
Mr et Mme ALIZARD
Mr et Mme DEMORGNY Jérôme
Mr OLART Christopher
Mr et Mme DIAS DE SOUSA David
Mr BOURGIS Frédéric
Mr ROBEAU Fabien
Mr VILLA Jérémy
Mr et Mme LEFEVRE Willy
Mme PIEDALLU Marie-France
Mr et Mme PORET Henri
Mr HARDY Jean-Marc
Mr et Mme ROCHETTE Jérôme
Mr et Mme CORDIER Bastien
Mr DESCAMPS René

Nous adressons nos félicitations et nos remerciements aux personnes qui ont pris le temps de décorer leur maison et le sapin distribué par la commune (45 sapins livrés aux particuliers cette année) . Nous constatons avec plaisir que chaque année de plus en plus de maisons sont décorées et nous en avons donc choisi 31 . La récompense leur sera remise lors des vœux de maire le 21 janvier.

Suite des carnets de J.Huille

juillet 1916 : les soldats allemands qui sont mal nourris volent dans les jardins. Tout le monde doit travailler dans les champs. Le 14, des ouvriers sont partis aux champs en chantant la Marseillaise. Conséquence : réquisition des lapins ! Annonce de la venue de Guillaume II : « je ne suis pas méchant, mais je le zigouillerais bien avec plaisir ».

Août 1916 : les prisonniers russes sont toujours aussi maltraités, et si on ne leur donnait pas à manger (et aussi aux gardes allemands pour pouvoir le faire) ils mourraient de faim. Canonnade sans arrêt, mais est-ce de l'espoir ou de la déception ?

Septembre 1916 : 45 hommes de Vervins partent pour une destination inconnue, mais on parle de leur faire creuser des tranchées. Les prisonniers russes sont évacués. « Je ne suis plus rien dans ma maison et suis nourri des restes de l'occupant ». Deux curés sont arrêtés dans les environs.

Octobre 1916 : obligation de déclarer tous les fils : laine, coton, jute, soie, ainsi que les tissus fabriqués avec ces matières... obligation également de déclarer vaisselle, tables, chaises, lits... Papa est décidé à ne rien déclarer « je ferai donc sûrement de la prison ».

Novembre 1916 : défense est faite d'aller à Fontaine, à cause d'un prétendu danger de contamination auquel personne ne croit. Quinze jours plus tard la quarantaine est levée.

Décembre 1916 : il n'y a plus de quoi faire du feu dans la chambre. Encore un interrogatoire sur le coton et le jute présents dans l'usine. Les Allemands cassent les bronzes et les garnitures de cheminée puis enlèvent le coton et le jute de l'usine. Le 25, jour de Noël, les Allemands enlèvent les cloches de l'église de Fontaine. Beaucoup de choses sont enlevées dans nos deux maisons et l'usine est entièrement vidée.

INFORMATIONS GENERALES

Mairie :

Téléphone : 03 23 98 10 02

Télécopie : 03 23 98 25 04

E – Mail : mairie.fontaine.les.vervins@wanadoo.fr

Site internet : www.fontainelesvervins.fr

Page Facebook : [commune fontaine les vervins](#)

Ecole primaire : 03 23 98 11 55

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h

Du mardi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30

Samedi fermée

Permanence de Monsieur Marlot

Le vendredi de 17 h 30 à 19 h.

Numéros utiles

CCTC services généraux : 03.23.97.36.00

Permis de construire...: Mr Hiblot 03.23.97.58.19

Ordures ménagères : Mr Lussier 03.23.97.57.63

Assainissement collectif : Mr Tourneux 03.23.97.57.62

Assainissement non collectif : Mme Deprez 03.23.97.58.13

Noël de l'école



A Tahiti, avec les « gracieuses » filles
de CE2, CM1, CM2



Et les « terrifiants » garçons
dansant le Haka



En attendant l'arrivée du Père-Noël...



Noël de l'école



Comme chaque année, une salle comble pour assister au spectacle de Noël

Danse et chant des maternelles



Danse et chant des CP, CE1



Chères Fontainoises,

chers Fontainois,

chers amis,

La fin de l'année 2016 se profile après une année riche en projets et en événements pour notre collectivité, l'apothéose étant la fin du chantier de la création de la médiathèque. Cet équipement de grande qualité doit devenir le cœur de l'animation de notre commune, permettant à tous de pouvoir trouver des centres d'intérêts au sein de cette structure. Elle drainera la population, nous le souhaitons, bien au-delà des limites de notre commune, prouvant ainsi que la culture a sa place en Thiérache. Le conseil municipal et moi-même seront heureux de vous y accueillir pour l'inauguration le 21 janvier prochain.

Nous sommes aussi en train de finaliser les travaux d'accessibilité de la mairie. Soucieux que ces aménagements puissent bénéficier au plus grand nombre, nous avons voulu éviter la mise en place d'équipements mécaniques en privilégiant des adaptations fonctionnelles des sols. Ainsi l'accès se fait maintenant facilement par la cour tout en ayant préservé les qualités architecturales de notre maison commune. Afin d'améliorer l'accueil du public nous avons profité de l'occasion pour la rendre plus rationnelle avec une banque d'accueil, un accès sécurisé, un bureau dédié au secrétariat, et un coin attente. Nous pensons que cela contribuera à améliorer les conditions de travail de nos agents et l'accueil qui vous y sera réservé.

En attendant de vous y recevoir très bientôt, je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne nouvelle année.

Votre maire

Laurent Marlot

La remise des dictionnaires



Institution Notre Dame

BOITTE Charlotte
LACAM Marie-Paule
MONTAY Paulin
PELLICHERO Nathan
PETIT Aspasia

Ecole Fontaine

CALLAY Madeline
CLERBOIS Clara
DAGNICOURT Océane
DIAS DE SOUSA Océane
HARDY Tanguy
LACOUR Inès
LEJUSTE Léa
PHILIPPE Amélie
VIMALIN Coukel

Ecole Brimbeuf-Ceccaldi

BURKARTH Pierre
VAN MALLEGHEM Marion
PROVILLE Liza
DUPONT Mégane
SALANDRE Alexis

Les arbres



Etat-civil

Sont arrivés :

Léa FOURDRIGNIER née le 15/06/2016 à Fourmies

Zélie FLAMANT née le 07/08/2016 à Fourmies

Jade MARTIN née le 04/11/2016 à Laon



Nous ont quitté :

Madame CHARLIN épouse DESCAMPS Louise le 24/06/2016 à la Capelle

Madame HUBERT veuve HOUDELETTE Elise le 26/06/2016 à Vervins

Monsieur TONELLO Gérard le 08/11/2016 à Vervins

Madame DUJARDIN veuve LEDENT Julie le 19/12/2016 à Fontaine Les Vervins

Se sont mariés :

Maxime TELLIER et HUBERT Amandine le 02/07/2016

Rudy DELABY et NOIREAUX Brenda le 16/07/2016

Pierre FROMENT et BOULANGER Stéphanie le 27/08/2016



Agenda

- Vœux du Maire et Inauguration de la Médiathèque le 21 janvier 2017
- Repas Moules/Frites CAF le samedi 11 février
- La Chasse à l'Œuf le Dimanche 16 avril
- La Brocante du Comité d'Animation le dimanche 23 avril
- Le Marché aux Fleurs le samedi 6 mai
- La Fête des Mères le samedi 27 mai

La fête communale et le barbecue



Le soir du 14 juillet, la commune a organisé un barbecue collectif où chacun a fait cuire ses grillades. L'opération sera reconduite cette année.



L' accueil de loisirs



Merci à Rudy Van Aken
pour ce reportage photos

Repas des anciens

Le samedi 19 novembre, les anciens de la commune se sont retrouvés aux Lavandières. L'animation proposée a été unanimement appréciée : les deux musiciens – chanteurs avaient beaucoup de talent et tout le monde a passé une bonne après-midi.



Feu d'artifice et maisons fleuries

Mr Quillet, Melle Doumiaux
Mr et Mme Beaudmont
Mme Scohier
Mr et Mme Brice
Mr et Mme Champenois
Mr et Mme Lefevre Martial
Mr et Mme Charlet
Mr et Mme Leroy

Mr et Mme Lefevre
Mr et Mme Dubuissez
Mr et Mme Rothier
Mr et Mme Poret
Mme Fortin
Mr et Mme Gruselle
Mr et Mme Parisot

Les personnes récompensées pour le fleurissement de leur maison ont reçu un bon de 20 € à utiliser lors du marché aux fleurs en mai 2017. Quelques personnes étaient absentes et se sont excusées en mairie. Les bons sont remis à l'occasion du feu d'artifice à 20h00.



La médiathèque

Inauguration : le 21 janvier 2017 à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire.

Accueil : Directrice : Odile COURBOIS

Animatrices : D.Burkath, K.Guillet, P.Obin

Téléphone : 03 23 97 99 18

Ouverture au public : le 22 janvier 2017 de 14 h 30 à 18 h

Horaires : Lundi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15

Mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 15

Mercredi : de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h

Jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45

Vendredi de 9 h à 12 h et de 17 h à 19 h

Samedi et dimanche de 14 h 30 à 18 h



AVIS AU PUBLIC
COMMUNE DE FONTAINE LES VERVINS

Enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté par le conseil municipal

Par arrêté du 14 Décembre 2016 Monsieur le Maire de Fontaine les Vervins a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté par le conseil municipal.

A cet effet, Monsieur DENISSEL Jacques a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Fontaine les Vervins du Mardi 24 Janvier 2017 au Samedi 25 Février 2017 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Commissaire enquêteur recevra en mairie :

- Mardi 24 Janvier 2017 de 14 Heures 30 à 17 Heures 30
- Mercredi 8 Février 2017 de 14 heures 30 à 17 Heures 30
- Samedi 25 Février 2017 de 9 Heures à Midi

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'élaboration du P L U pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie.

Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie

LE MAIRE,



LAURENT MARLOT.

Cérémonie nationale du Centenaire de la Bataille du Chemin des Dames

Les samedis 15 et dimanche 16 avril 2017 ont été choisis pour commémorer le centenaire de la bataille du Chemin des Dames. Ces deux jours seront rythmés par différents événements, dont la cérémonie officielle du dimanche 16 avril à Cerny -en-Laonnois. Une pré-inscription est obligatoire pour pouvoir assister à la cérémonie nationale. Elle s'effectue via le site internet de la préfecture de l'Aisne : <http://www.aisne.gouv.fr/>. Sur cette page dédiée, vous pourrez également retrouver l'avant programme de l'ensemble du cycle de commémoration, édité par le conseil départemental de l'Aisne.

Activités et projets au Lycée

Journée du sport

Les enseignants encadrent des activités, les élèves sont en équipe et tournent sur les différents ateliers.

Une classe = 1 équipe

Lancer de poids, questionnaire culture sportive, jeux habileté, chamboule tout, tir au but, essais, course de relais, tir au panier de basket.



Agricole

« Portes ouvertes » le 18 mars 2017

Aux 1/2 finales zone 1 des championnats de France des lycées agricoles de rugby, les cinq équipes (masculines et féminines) participantes du lycée agricole de Fontaine (en tout 70 sportifs) ont toutes terminé premières de leurs catégories.



Les « rugbygirl »

Arrachage invasives Vesles et Caumont

Tous les ans fin septembre, ou début octobre en fonction de la floraison, les 3 classes de la filière nature du lycée se rendent à Vesles et Caumont au marais, un espace naturel protégé pour arrachage d'une plante invasive l'Aster Américain. En parallèle de ce chantier, Les élèves se sont investis cette année à la réfection des berges de la « Vesles »



Avant

Après



Les BTS1 ont créé le projet « Hapi'Miel ». La première ruche est arrivée le 30 septembre. Le miel sera fabriqué au milieu d'un verger bio appartenant au lycée.

Le lycée vend du jus de pomme issu de leur verger conservatoire de variétés anciennes et locales de pommes. 2.80 € la bouteille d'un litre. Il faut s'adresser aux élèves ou aux enseignants

Cérémonie du personnel



A la mairie : Claudine OGET et Karine GUILLET vous accueillent.

A l'entretien de la commune : Christian VILLA, Frank MASSET, Thomas HAMPLA, Emmanuel PRACHE, Isabelle FAVEREAUX

A la cantine : Sylvie DUROT

A l'école : Delphine BURKARTH, Phylippine OBIN

A la médiathèque : Odile COURBOIS, Karine GUILLET, Delphine BURKARTH, Phylippine OBIN

ANNONCES

Sébastien ROUSSELLE propose **des sacs « allume-feu »** (entre 15 et 20 kg) au prix de 4 € l'unité. Livraison gratuite à Fontaine Les Vervins. Commande au 07.86.40.54.64

Marie-Anne DOUCHIN propose **des légumes de saison Bio** à la demande au 06.31.64.54.32. Les paniers sont à récupérer tous les mardis de 15h00 à 17h30 sur le parking de l'étang de Fontaine. D'autre part, elle est présente sur le marché du samedi et sur le marché fermier le 1er vendredi du mois à Vervins.

La cantine



Une trentaine d'enfants mange régulièrement à la cantine. Les repas sont livrés par le Sivom au prix de 3.25€



Au menu ce jour-là : bouillon au vermicelle,



Langue de bœuf et légumes, fruit frais



Classe de Mme Loize



Petite section : 12

Moyenne section : 9

Grande section : 8



La rentrée



Classe de Mme Ometak



CP : 11
CE1 : 8

Classe de Mme Lavenant



CE2 : 8
CM1 : 11
CM2 : 8